



Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud

**POUR AFFICHER**

**CONCOURS  
C-ELEC-18-19-01**

**Conformément à la clause 7-1.11, nous désirons combler un poste régulier  
à temps complet *d'Électricien***

**Pôle 4**

**ENTRÉE EN FONCTION**

Le plus tôt possible après la fermeture du concours

**HORAIRE DE TRAVAIL**

38,75 heures/semaine selon un horaire à déterminer avec le supérieur immédiat

**SUPÉRIEUR IMMÉDIAT**

La coordonnatrice du Service des ressources matérielles

**NATURE DU TRAVAIL**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'installation, de réparation et d'entretien de systèmes électriques.

**ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue tous les travaux d'installation, de raccordement, de détection et d'identification de troubles, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien de tout système de conduction composé d'appareils de canalisation, d'accessoires et d'autres appareillages pour fins d'éclairage, de chauffage, de force motrice et de tout système de communication, de commutation et de transmission.

Elle fait des entrées électriques de tout voltage et de tout ampérage ; elle monte les panneaux de distribution, pose des conduits en surface ou dans les murs, les planchers et les plafonds, passe les fils et fait les raccordements nécessaires ; elle procède à l'installation, à l'entretien et à la réparation d'équipements électriques variés tels que moteurs, transformateurs, interrupteurs, chauffe-eau, système de chauffage, ventilateurs et climatiseurs.

Elle effectue des dépannages, réparations, inspections, nettoyage et entretien préventif des composantes de type électronique.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Elle peut être appelée à répondre aux appels d'urgence les soirs et fins de semaine.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

## **QUALIFICATIONS REQUISES**

- Posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois
- Détenir un permis de conduire valide

### **Autres exigences considérées comme un atout :**

- Détenir une expérience pertinente en entretien électrique de bâtiment
- Bonne capacité à résoudre les problèmes sur les équipements électromécaniques

***Note : Des tests pourraient être administrés.***

## **TRAITEMENT**

Selon l'échelle en vigueur à la convention collective.

## **INSCRIPTION**

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae et en indiquant le numéro du concours, **au plus tard le 8 février 2019 à 16 h, à l'attention de :**

Service des ressources humaines  
Commission scolaire de la Côte-du-Sud  
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3  
Télécopieur : 418 241-5961  
Courrier électronique : resshuma@cscotesud.qc.ca

***La commission scolaire remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.***

Le 30 janvier 2019

**N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet de la commission scolaire au [www.cscotesud.qc.ca](http://www.cscotesud.qc.ca). La Commission scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.**